

DESCRIPTION
DE
DEUX ESPÈCES NOUVELLES
DE
COLÉOPTÈRES LAMELLICORNES

PAR
MM. E. MULSANT ET A. GODARD

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 9 novembre 1874.

Onthophagus Euthymi, MULSANT et GODARD.

Dessus du corps noir ou d'un noir un peu bronzé, surtout sur le prothorax; garni en dessus de poils courts, d'un blanc livide. Élytres marquées d'une tache d'un rouge testacé livide au côté interne de leur calus huméral et de taches de même couleur formant une bordure à leur partie postérieure. Pygidium et cuisses intermédiaires et postérieures d'un rouge testacé livide. Prothorax sans sinuosité au côté externe des angles de devant; rétus en devant et chargé de deux saillies tuberculeuses à la partie supérieure de cette partie rétuse; chargé en devant de granulations passant postérieurement à une ponctuation plus évidente. Élytres à stries légèrement sulcifformes et rayées transversalement. Intervalles chargés de petits grains presque sérialement disposés.

♂ Suture frontale à peine distincte. Lame frontale chargée d'une corne relevée et un peu brusquement rétrécie en pointe dans sa seconde moitié. Bord occipito-frontal relevé au bord postérieur des yeux. Éperon des tibias antérieurs incurbé. Éperon des tibias postérieurs plus long que le premier article des tarses.

♀ Suture frontale saillante en arc dirigé en avant. Lame frontale trans-

versale, uniformément à peine plus saillante que la suture frontale. Éperon des tibias antérieurs droit : celui des pieds postérieurs plus court que le premier article des tarsi.

Long., 0^m,0059 (2 2/3 l.); — larg. 0^m,0030 (1 2/5 l.).

♂ *Dessus du corps* d'un noir un peu bronzé en dessus, surtout sur le prothorax, avec le bord postérieur des élytres et leur calus huméral d'un rouge testacé livide. *Chaperon* en demi-cercle; un peu entaillé ou échancré en devant; relevé en rebord. *Tête* presque lisse, obsolètement ponctuée près de son rebord. *Prothorax* à peine ou non sensiblement sinué sur ses côtés externe de ses angles de devant; à peine rebordé sur ses côtés; sans rebord à la base, mais paraissant légèrement relevé au devant de l'écusson; rétus en devant et chargé d'une saillie tuberculeuse de chaque côté de la ligne médiane, à la partie supérieure de cette partie rétuse; subaspéremment couvert, après cette partie rétuse, de petits grains paraissant suivis d'une dépression en arrière, donnant chacune naissance à un poil court, d'un livide cendré, dirigé en arrière: ces grains s'affaiblissent d'avant en arrière pour faire place à des points enfoncés à peine granuleux à leur partie antérieure. *Élytres* d'un noir bronzé, avec le côté interne de leur calus huméral et leur bord postérieur, au moins en grande partie, d'un rouge ou rouge testacé livide; à stries légèrement sulcifformes et transversalement rayées. *Intervalles* subconvexes, chargés de petits grains presque sérialement disposés, et donnant chacun naissance à un poil très-court, d'un blanc ou blanc cendré livide et couché en arrière, luisant. *Pygidium* d'un rouge testacé livide; parsemé de petits poils luisants, d'un blanc livide. *Dessous du corps* noir; glabre et ponctué sur les médi et prosternum; garni de poils d'un blanc livide sur les côtés de la poitrine et au bord postérieur des arceaux du ventre; rayé d'un léger sillon sur la partie postérieure du métasternum. *Cuisses intermédiaires et postérieures* d'un rouge testacé livide, glabres, obsolètement ponctuées: cuisses antérieures, tibias et tarsi bruns: tibias antérieurs à quatre dents.

♀ *Tête* plus visiblement ponctuée. *Élytres* offrant parfois une autre tache d'un rouge testacé, livide sur la partie basilaire du quatrième inter-

valle, à partir de la suture. *Pygidium* et *cuisse*s intermédiaires et postérieures d'un rouge testacé, parfois en partie obscur.

PATRIE. Les environs de Beyrouth (Asie).

Nous avons dédié cette espèce au savant frère Euthyme, assistant du Supérieur des petits frères de Marie, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

***Rhyssemus orientalis*, MULSANT et GODART.**

*Suballongé, subparallèle; noir ou d'un brun noir, mat en dessus. Tête chargée de petites granulations de grosseur presque uniforme. Prothorax épointé sur la seconde moitié de ses côtés, chargé de cinq reliefs granuleux, transverses, n'aboutissant pas aux bords latéraux, et séparés par des espaces paraissant sulcifformes : les deux reliefs antérieurs entiers : les trois autres interrompus sur la ligne médiane : le cinquième raccourci sur sa moitié externe. Élytres à stries étroites, lisses, bordées d'une fine ligne élevée. Intervalles saillants, chargés chacun d'une seule rangée de points tuberculeux, de grosseur médiocre. Cuisse*s d'un brun noir : *tibia*s bruns : *tarses* d'un brun rouge.

Long., 0^m,0030 (1 2/5 l.); — larg., 0^m,0011 à 0^m,0013 (1/2 à 3/5 l.).

Corps suballongé, subparallèle; d'un noir ou noir brun mat ou peu luisant en dessus. *Chaperon* presque en demi-cercle; entaillé dans le milieu de son bord antérieur; légèrement déprimé derrière l'entaille, légèrement relevé aux angles de celle-ci; à peine rebordé. *Tête* voûtée; noire ou d'un noir brun; couverte de petites granulations presque de grosseur uniforme. *Antennes* et *palpes* d'un rouge testacé. *Prothorax* subparallèle sur les côtés, jusqu'à la moitié de la longueur de ceux-ci, épointé ensuite jusqu'aux angles postérieurs qui sont subarrondis; en arc dirigé en arrière à la base; sans rebord ou à peine garni d'un rebord; mais garni de courtes soies sur les côtés et en arrière; très-convexe, noir ou d'un noir brun mat ou presque mat; à fond couvert de fines granulations; chargé sur les deux cinquièmes antérieurs de deux reliefs transverses chargés de granulations moins fines que celles du fond; chargé sur les trois cinquièmes postérieurs

de trois reliefs analogues interrompus dans le milieu : l'antérieur de ceux-ci, ou le troisième, à partir du bord antérieur, incurbé près de la ligne médiane et offrant chacune de ses branches prolongée en arrière presque jusqu'à la base : le suivant ou le quatrième à partir du bord antérieur, en ligne transversale, droit presque jusqu'à l'incurbure du précédent : le cinquième situé entre le quatrième et le bord postérieur : les quatre premiers n'atteignant pas le bord externe : le cinquième nul dans sa moitié externe : ces reliefs faisant paraître les espaces qui les séparent un peu sulcifomes. *Écusson* en triangle un peu plus long que large, lisse. *Élytres* une fois environ plus longues que le prothorax ; subparallèle jusqu'aux deux tiers, arrondies postérieurement ; médiocrement convexes sur le dos ; convexement déclives sur les côtés ; noires ou d'un noir brun, mat ; à rainurelles étroites, bordées chacune d'une fine ligne saillante, et lisses dans leur milieu : les six premières, à partir de l'intervalle sutural, avancées jusqu'à la base. *Intervalles* saillants, chargés chacun d'une rangée longitudinale de granulations ou points tuberculeux : les septième et neuvième postérieurement plus courts : le septième enclos postérieurement par les sixième et huitième. *Pygidium* un peu incomplètement voilé par les élytres. *Dessous du corps* d'un brun noir presque mat. *Poitrine* finement subgranuleuse sur les côtés, imponctuée sur la pla que mésosternale : celle-ci longitudinalement rayée. *Ventre* presque imponctué, garni de fines soies au bord postérieur des arceaux. *Pieds* d'un brun noir sur les cuisses, d'un brun rougeâtre sur les tibias, d'un rouge brun sur les tarses : le premier article des postérieurs uniformément grêle, aussi long que les deux suivants réunis.

PATRIE. Beyrouth.

Obs. Cette espèce se distingue du *Verrucosus* par sa taille plus faible, par sa tête non verruqueuse ; par les reliefs du prothorax chargés de granulations moins fortes ; par son prothorax offrant près de sa ligne médiane un court relief avant le bord postérieur : les élytres offrant des rainurelles étroites, bordées de fines lignes saillantes, à fond lisse, par ses intervalles chargés de granulations plus petites ; par ses cuisses d'un brun noir, etc.